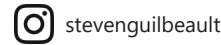
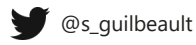




# STEVEN GUILBEAULT

Député  
Laurier–Sainte-Marie



**Hiver 2022**

## UN MESSAGE DE VOTRE DÉPUTÉ

Chers résidents de Laurier–Sainte-Marie,

Les dernières semaines ont été éprouvantes pour plusieurs membres de notre communauté. Notre gouvernement continue de tout mettre en œuvre pour combattre la COVID-19 et vous appuyer durant cette période difficile, notamment en soutenant les provinces et territoires dans leurs responsabilités de prestation de soins de santé et en offrant un appui direct aux Canadiens et aux entreprises.

Afin d'assurer la sécurité et la santé de tous, plus de 120 millions de tests rapides ont été livrés aux provinces et territoires en 2021, et 140 millions de tests supplémentaires seront livrés en janvier. Nous assurerons également la livraison de suffisamment de vaccins et de doses de rappel pour chaque Canadien.

Dans le but d'assurer la sécurité alimentaire de tous, nous avons récemment annoncé un complément de 30 millions de dollars au Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire. Le financement total du Fonds s'élève maintenant à 330 millions de dollars, qui continueront d'être distribués à des milliers d'organisations alimentaires locales à travers le pays, dont plusieurs ici dans Laurier–Sainte-Marie.

Nous nous sommes par ailleurs assurés de solidifier la sécurité financière des aînés. Notre aide a pris plusieurs formes : paiement unique de 500 \$ en août 2021, augmentation de la Sécurité de la vieillesse de 10 % pour les personnes âgées de 75 ans et plus, rétablissement de l'âge de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti de 67 à 65 ans et plus encore.

Au cours des dernières semaines, nous avons créé de nouveaux programmes d'aide et élargi leur admissibilité de façon temporaire afin d'assurer que tous reçoivent l'aide dont ils ont besoin. Nous continuerons d'assurer la sécurité, la santé et le soutien des Canadiens pendant cette période difficile.

N'hésitez pas à contacter mon bureau si vous avez des questions. Mon équipe et moi sommes là pour vous.

Sincèrement,

**Steven Guilbeault**  
Député de Laurier–Sainte-Marie  
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique


### COORDONNÉES


#### BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

800, De Maisonneuve est, #604

Montréal (Québec) H2L 4L8

Tél. 514-522-1339

 [steven.guilbeault@parl.gc.ca](mailto:steven.guilbeault@parl.gc.ca)

 [stevenguilbeault.libparl.ca/](http://stevenguilbeault.libparl.ca/)

#### Services offerts par mon bureau :

- Mesures d'aide COVID-19
- Assurance-emploi
- Régime de pensions du Canada
- Sécurité de la vieillesse
- Supplément de revenu garanti
- Agence du revenu du Canada
- Citoyenneté et immigration
- Passeport Canada
- Anciens combattants
- Prêts d'études canadiens
- Financement pour les organismes
- Sociétés d'État fédérales
- Acquisition de drapeaux et d'épinglettes du Canada



Imprimé sur du papier  
100 % recyclé canadien

#### Conseil jeunesse de Laurier–Sainte-Marie

Tu as entre 16 et 25 ans? Les politiques publiques t'intéressent et tu veux t'impliquer tout en vivant une expérience enrichissante? Joins-toi au Conseil jeunesse de Laurier–Sainte-Marie! Entendre le point de vue des jeunes de notre circonscription me permettra d'apporter de nouvelles idées sur des enjeux touchant notre communauté et notre pays.

<https://stevenguilbeault.libparl.ca/2021/02/17/conseil-jeunesse-de-laurier-sainte-marie/>

## DES PROGRAMMES D'AIDE POUR VOUS SOUTENIR

Pour faire face à la montée du variant Omicron, notre gouvernement élargit temporairement l'admissibilité aux programmes d'aide. Cette mise à jour de la réglementation sera en vigueur rétroactivement au 19 décembre 2021 jusqu'au 12 février 2022, période durant laquelle nous prévoyons que les autorités de santé publique continueront de mettre en place des mesures afin de freiner la propagation à travers le pays.

### La Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement

La Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement, dont les critères d'admissibilité ont été élargis, offre 300 \$ par semaine (270 \$ après les retenues d'impôt) aux travailleurs admissibles qui ne peuvent pas travailler en raison d'un confinement local temporaire ou de restrictions en matière de capacité entre le 24 octobre 2021 et le 7 mai 2022.

### La Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE)

La Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE) fournit une aide financière aux salariés et aux travailleurs indépendants qui sont incapables de travailler parce qu'ils sont malades, qui doivent s'isoler en raison de la COVID-19 ou qui ont un problème de santé sous-jacent qui les met plus à risque de contracter la COVID-19. Si vous êtes admissible à la PCMRE, vous pouvez recevoir 500 \$ (450 \$ après les retenues d'impôt) par semaine, pour un maximum de 6 semaines, entre le 27 septembre 2020 et le 7 mai 2022.

### La Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants

La Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA) fournit une aide financière aux salariés et aux travailleurs indépendants qui sont incapables de travailler parce qu'ils doivent s'occuper de leur enfant de moins de 12 ans ou d'un membre de leur famille qui a besoin de soins supervisés. Si vous êtes admissible à la PCREPA, votre ménage peut recevoir 500 \$ (450 \$ après les retenues d'impôt) par semaine, pour une durée maximale de 44 semaines, entre le 27 septembre 2020 et le 7 mai 2022.

### L'Allocation canadienne pour les travailleurs

L'Allocation canadienne pour les travailleurs est un crédit d'impôt remboursable offert aux personnes qui travaillent, mais qui gagnent un revenu faible. Nous élargissons l'admissibilité à l'Allocation pour comprendre les personnes dont le revenu ne dépasse pas les montants suivants :

- 32 944 \$, pour les Canadiens sans conjoint ni enfant;
- 42 197 \$, pour les familles à un seul revenu;
- 56 197 \$, pour les familles à deux revenus.

Les travailleurs à faible revenu sont désormais admissibles à un remboursement d'impôt pouvant atteindre environ :

- 1 400 \$ pour les travailleurs sans conjoint ni enfant;
- 2 400 \$ pour les travailleurs qui ont une famille.

À noter, des mesures d'aide sont aussi toujours disponibles pour les entreprises et les organismes à but non lucratif.

## MISE À JOUR ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE

Le 14 décembre 2021, le gouvernement a présenté la Mise à jour économique et budgétaire, qui comprend une série de mesures pour continuer la lutte contre la COVID-19. Nous adaptons les mesures de soutien pour les entreprises et les Canadiens, renforçons l'approvisionnement de vaccins, accordons dix jours de congé de maladie payé par année aux travailleurs du secteur privé sous réglementation fédérale, réalisons des investissements dans l'amélioration de la ventilation afin de prévenir les éclosions dans les écoles et sur les lieux de travail et bonifions la déduction pour les dépenses de travail à domicile. Par ailleurs, nous réalisons des investissements dans notre système d'immigration afin de réduire le temps de traitement des demandes de résidence permanente ou temporaire ainsi que des demandes de citoyenneté canadienne.

Pour plus d'informations : <https://www.budget.gc.ca/efu-meb/2021/home-accueil-fr.html>

## FÉVRIER, MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

Le mois de février est le Mois de l'histoire des Noirs. Il rend hommage aux énormes contributions que les personnes noires ont apportées et continuent d'apporter dans tous les secteurs de la société. Nous célébrons la résilience, l'innovation et la détermination à œuvrer pour un Canada plus inclusif et plus diversifié, dans lequel chacun a toutes les chances de s'épanouir. Nous continuons de combattre le racisme sous toutes ses formes, en nous inspirant de l'histoire des personnes noires, des voix noires et des expériences vécues par les personnes noires.

Je vous invite à prendre part aux divers événements virtuels du Mois de l'histoire des Noirs et à contribuer à construire un Canada plus fort et consciemment plus inclusif.

Pour consulter la programmation du Mois de l'histoire des Noirs :

<https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/campagnes/mois-histoire-des-noirs.html>

<https://moishistoiredesnoirs.com/fr/>

## PROGRAMME POUR L'ENTREPRENEURIAT DES COMMUNAUTÉS NOIRES

Connaissez-vous le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires? Ce programme est un partenariat entre le gouvernement du Canada et des organisations commerciales dirigées par des membres de la communauté noire et des institutions financières. Grâce à des investissements pouvant aller jusqu'à 265 millions de dollars sur quatre ans, ce programme aidera les propriétaires d'entreprise et entrepreneurs noirs à faire croître leurs affaires et à réussir.

Pour plus d'informations : <https://ised-isde.canada.ca/site/programme-entrepreneuriat-communautes-noires/fr>

**Pour plus d'informations sur les mesures d'aide fédérales et pour présenter une demande, consultez :**

**[www.canada.ca/le-coronavirus](http://www.canada.ca/le-coronavirus)**